

BULLETIN

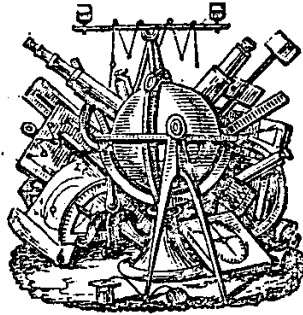
DE LA SOCIÉTÉ

DE GÉOGRAPHIE.

.....

Tome Vingtième.

.....



PARIS,

CHEZ ARTHUS-BERTRAND,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

RUE HAUTEFUILLE, N° 23.

—

1833.

Mœurs et usages des Hautes-Alpes (fragment).

On recueille avec empressement les récits des voyageurs qui retracent les usages des peuples éloignés; c'est peut-être un premier besoin de connaître ce qui se rattache aux habitudes et aux coutumes des parties de la France les moins fréquentées. Sous ce rapport, j'espère que la Société de Géographie accueillera avec bienveillance quelques renseignemens extraits des observations auxquelles je me suis livré pendant un séjour de sept années dans les Hautes-Alpes. On y remarquera des nuances plus ou moins prononcées ou fugitives des états successifs par lesquels la société humaine passe pour arriver à l'extrême civilisation.

Voyons ce que furent les anciennes troupes de chasseurs, ce qui se pratique encore de nos jours; nous y puiserons des détails curieux sur l'instinct de plusieurs animaux (1). Les chasseurs savent que la marmotte n'est hors de sa tanière que de la mi-mai à la mi-septembre; qu'elle la creuse au midi, au levant, jamais au couchant ni au nord, et constamment dans un rayon de deux mille cent mètres au-dessus du niveau de la mer, et circonscrit dans une zone de cent mètres de largeur, en hauteur perpendiculaire. Les chasseurs gravissent à pas comptés, parce que, à la distance de quarante mètres, son œil découvre les moindres objets, son oreille en-

(1) Ces détails sont presque tous à ajouter à ceux que Buffon a donnés; il y en a qui diffèrent de ces derniers, ou qui en sont le développement.

tend le plus léger bruit, et qu'alors elle monte sur un rocher, un tertre, une pierre, regarde avec vivacité de toutes parts, se dresse sur ses pattes de derrière, et, au premier sujet de crainte, siffle pour donner l'éveil à ses compagnes. Elle gagne lestement son trou, y reste une demi-heure sans bouger, puis s'avance vers l'ouverture, où elle demeurerait des semaines entières; mais si l'objet de son effroi s'est éloigné, elle se remet tout de suite en campagne. Après l'avoir tuée, on en fait tremper la chair dans l'eau pendant vingt-quatre heures, pour lui ôter son odeur désagréable. En Suisse, je l'ai trouvée huileuse, avec un goût de suie. De sa graisse on exprime un litre d'huile qui ne se fige point, et qui est excellente contre les rhumatismes.

Si le chasseur se décide à poursuivre de rocs en rocs les chamois, au péril de sa vie, l'expérience lui a appris que ceux-ci parcourent les pics les plus élevés, même, en été, les glaciers, et descendent, l'hiver, jusqu'auprès des chalets, qui sont au moins à une élévation de dix-neuf cents mètres. Lorsque ces animaux paissent, ou se reposent et dorment, selon leur usage, en rond, et les jeunes auprès des mères, leurs vedettes, à l'aspect d'un homme, d'un chien, d'un loup, sifflent en fuyant et en frappant la terre, deviennent les conducteurs de la troupe, et tous disparaissent en volant, pour ainsi dire. Le chasseur se place sur un terrain supérieur, parce qu'ils ont l'œil recouvert par une longue paupière, et dès-lors voient moins facilement au-dessus d'eux; il va se poster, à bon vent, près d'une source, surtout si elle est salée : heureux lorsque dans le voisinage se trouve un antre où il se blottit, et où les chamois viennent dans la chaleur du jour! A-t-on tué une femelle, on en appuie la tête sur une fourche, on en soutient le corps

afin qu'elle paraisse encore vivante , et, en s'accroupissant, on contrefait le cri dont elle se sert pour appeler ses petits. Dans plusieurs hallés, et particulièrement à Abriès, on vend la viande du chamois à l'instar de celles du bœuf et du mouton. On réussit à apprivoiser cet animal si sauvage; j'en ai eu à Gap un jeune mâle et une jeune femelle, qui montaient tous les matins dans ma chambre pour être caressés. On apprivoise aussi le faisan noir, qui est un coq de bruyère, et dont l'un me suivait dans le jardin.

Quand le chasseur veut dénicher des aiglois, il s'assied sur un rondin, ou mieux sur une planche, percée pour recevoir une corde, à laquelle on se suspend à l'effet de descendre dans les cavités des rochers; on y porte une torche de paille allumée, afin d'éloigner la mère qui viendrait défendre sa jeune famille.

L'hôtel de la préfecture des Hautes-Alpes avait, de mon temps, des armes vivantes : c'étaient deux jeunes aigles qui, lorsque je passais, baissaient la tête, comme la volaille, pour se faire gratter. Par mégarde, un soir, dans la cage du plus petit, on plaça un vautour de grande espèce; dès le matin, il n'en restait que des plumes. On porta à l'autre un petit renard qui se défendit long-temps. L'aigle tournait sans cesse autour de lui pour l'étourdir ou le surprendre en défaut, puis il sauta sur sa tête et lui enfonça les serres dans le crâne; l'infortuné jeta un cri, et fut dévoré. Ce combat était moins acharné que celui d'un aigle et d'un renard, au Courtillard, chalet de la Salle, près de Briançon. Le premier avait mal saisi son adversaire, qui le mordait au cou; en se débattant, ils se traînèrent dans un grenier à foin, où ils se donnèrent mutuellement la mort.

Lorsque les loups inquiétaient les troupeaux, on ten-

daient un filet dans le passage de ces animaux féroces ; ils s'y embarrassaient, et ils étaient assommés par les paysans. Sous les dauphins, les habitans de Lagrave et de Villars-d'Arêne conservaient la chasse de la bête fauve, à charge d'en offrir la peau et les cornes à la cour de Grenoble, qui avait le droit de prendre ces dépouilles au prix du commerce.

Dans une prairie au-dessous de Monestier, des gens avec un sifflet aigu appellent les vipères, les saisissent avec la main revêtue d'un gant, et les jettent dans un sac pour les vendre aux pharmaciens de Gênes et de Turin. Ce genre de commerce a lieu à Chalonne, près d'Angers. Nous avons su de Napoléon qu'en Égypte on attirait aussi les vipères à l'aide d'un sifflet.

Les frimas des Alpes y procurent parfois du gibier sans fatigues : ils ont forcé plus d'une perdrix blanche, grise, rouge, rochassière ou bartavelle, à entrer dans la cheminée et à tomber sur le foyer. Mais, d'ordinaire, la chasse est bien pénible, dans cette contrée, pour un lièvre, une perdrix ; combien ne faut-il pas monter, descendre, traverser de vallons ! qu'est-ce lorsqu'il s'agit de l'ours ou du chamois ? On m'a raconté, au Monestier, qu'un chasseur, poursuivant un de ces animaux jusque sur un glacier, entendit un bruit affreux, comme celui du déchirement de l'énorme masse : une ouverture, un véritable puits se forme, le chasseur y tombe ; dès qu'il est maître de ses sens, il cherche d'où vient le peu d'air qui lui permet à peine de respirer ; plongé dans une obscurité presque totale, il découvre cependant un petit passage par où s'écoulait un filet d'eau, s'y met à plat ventre, s'y glisse en rampant, et, à moitié étouffé par la pression qu'il éprouve, il se traîne pendant plusieurs heures, et enfin aperçoit un faible rayon de lumière qui

s'accroît peu-à-peu ; mais au moment où pour lui renaissait l'espérance, ce conduit est devenu trop étroit !.... L'intrépide chasseur ne ralentit point ses efforts : travaillant de ses pieds, de ses mains, de tout son corps, il finit par se frayer une issue, et le voilà rendu au jour. Pour appuyer le pied, il n'a qu'une seule pierre qui dépasse le sol de deux pouces, et qui domine un précipice dont l'œil ne mesure l'étendue qu'avec effroi. Le givre couvre ses vêtemens, il est brisé de fatigue, mourant de faim : il n'a d'autre perspective que de s'élançer dans l'abîme, ou d'y tomber quand la pierre ne pourra plus le soutenir. Pour tout autre, descendre eût été la mort. Après mille peines, il parvient au fond du gouffre, et il y passe la nuit, exposé à la chute des rochers suspendus sur sa tête. Le lendemain entier est employé à gravir de l'autre côté cette pente si longue et si rapide ; il en atteint le sommet à la tombée du jour, rend grâce au dieu qui l'a sauvé, et regagne son village. On assure qu'il continue encore son périlleux métier.

Mais une population entière ne pouvait montrer un semblable courage, et il est à croire que les dangers continuels qu'éprouvaient les chasseurs ont dû faire songer la plupart d'entre eux à la condition plus douce de pasteurs.

Les descendans de ceux des Caturiges, qui occupent la partie la plus haute du département, conduisent encore, dans la belle saison, une partie de leurs bêtes à laine sur les montagnes du Piémont, tandis que d'autres, et surtout les habitans de la partie inférieure, louent, de temps immémorial, leurs montagnes pastorales aux Bâiles, bergers de la Crau d'Arles, qui y amènent leurs troupeaux transhumans, à la tête desquels s'avancent de grands chiens de l'espèce de ceux du Saint-Bernard, ar-

més d'un collier garni de pointes de fer, des boucs et des chèvres ayant la sonnette au cou ; les ânes suivent, porteurs du bagage. La laine, dans ces pâturages délicieux, acquiert plus de douceur et de finesse ; elle gagne surtout au-dessous des yeux et des genoux.

Au milieu des prairies qui s'étendent jusqu'aux lieux où cesse toute végétation, apparaissent des cabanes de bergers, des laiteries, des chalets plus ou moins voisins, des villages entiers que l'on n'habite qu'en été. Sur le penchant des montagnes, sont des chaumières où les bergères traitent les vaches, les brebis et les chèvres, après le lever de l'étoile du soir, et avant que celle du matin disparaisse ; elles vaquent tout le jour à d'autres travaux ; leur fraîcheur, leur franche gaité feraient envie aux femmes de nos grandes villes. L'une d'elles, sur ma demande, me donna du lait, et refusa ensuite la pièce d'argent que je lui offris ; elle ne concevait pas que je voulusse payer un si léger service. A la mi-octobre, lorsque je remarquais dans le Briançonnais la diversité des teintes de la verdure, et la couleur d'orange que prenaient les feuilles du mélèze, je vis descendre les troupeaux des communes ; les ânes étaient chargés de fromages qu'on avait fabriqués ; les femmes tenaient leurs enfans par la main.

A la grangette, au-dessous de Rabou, on hisse par une échelle des moutons dans une prairie coupée par des sources et bordée de rochers sur lesquels on leur porte du sel tous les quinze jours : on va les tondre dans cette retraite, et malheur au loup qui réussirait à y pénétrer ; il ne pourrait plus en sortir. C'est dans un bas-fond de ce genre qu'on place des bêtes à laine près de la montagne de l'Abessée ; mais on peut, quoique avec difficulté, s'introduire par un point dans cette espèce d'entonnoir. Surpris de la disparition fréquente de quelques

brebis, on l'attribuait d'abord à des voleurs; un des villageois fit le guet pendant la nuit, et vit avec frayeur un ours énorme emportant sa proie dans l'enfoncement d'un rocher, où il la dévora. Le lendemain tous les chasseurs se réunirent pour faire une battue; ils aperçurent l'ours qui digérait en dormant au soleil : un chasseur le tira du haut d'une éminence, et lui traversa la tête d'une balle; l'ours tomba sur les chasseurs inférieurs, qui, ne s'attendant point à cette chute, furent un moment épouvantés; mais, après avoir poussé quelques rugissemens affreux l'animal expira. C'est, dit-on, le dernier qu'on ait tué dans ces parages.

Cette particularité nous a ramenés au Briançonnais, où l'on a ouvert trois cent cinquante canaux d'irrigation. Dans plusieurs communes, le prix de l'heure d'arrosage se vend avec ou sans la terre; il varie de 12 à 24 francs. Ailleurs, l'arrosage se distribue par jour, heure, demi-heure, par quartiers ou *mas*; la prise d'eau commence le lundi, et finit le samedi. Les *pariés*, forts propriétaires qui protègent les petits (1), choisissent, dans une assemblée que le maire préside, des *mansiers* (chefs de maisons, chefs de canaux) et des *prayers* (2) (gardes); chaque printemps les mansiers ordonnent les travaux d'urgence, et prononcent des amendes contre les délits ou l'absence. Les réglemens fixent le nombre et l'espèce de bétail qu'on peut envoyer dans les pacages communs, à charge d'une taxe quelconque. Tout chef de famille, riche ou pauvre, a droit, sans rétribution à deux vaches et six brebis, comme indispensables à sa subsis-

(1) Par analogie avec le *Pariage*, espèce de société qui avait lieu autrefois entre le roi ou quelque seigneur puissant et un petit seigneur, ou de simples propriétaires, afin de protection.

(2) *Prayers* vient de *prata* (prairies).

tance et à celle des siens, et les vaches à ses labours. Nous sommes amenés à parler du peuple agriculteur.

Anciennement le sol des Hautes-Alpes était presque entièrement couvert de forêts ; au fur et à mesure que le pays se peupla les ronces de la plaine furent défrichées. Et plutôt à Dieu que l'on n'eût pas outrepassé ces bornes, et sur les hauteurs détruit les grands végétaux ! au lieu de rochers stériles dont l'aspect fatigue les regards, on admirerait encore ces gradins immenses, ornés de verdure, cette pompe majestueuse que la nature seule sait étaler. Mais tout ce qui pouvait offrir place à un champ, à une vigne, quelle que fût son élévation, devint la victime de la hache des habitans ou de la dent des chèvres. Les pluies, qui souvent dans les Alpes tombent avec violence, n'étant plus retenues par les arbres et les plantes, se précipitèrent entraînant les terres et les pierres ; les ravins sillonnent cette contrée, et il s'en forme tous les jours de nouveaux.

On cultive jusqu'à près de 2200 mètres au-dessus du niveau de la mer ; de là une grande diversité dans les expositions, dans la force et la durée de la végétation, dans les productions du territoire. On peut compter par cent mètres de hauteur, cinq jours de différence pour l'époque des semailles et pour la maturité des grains. A Ribien, qui n'est qu'à 600 mètres, on moissonne, tandis qu'à 2094 mètres, dans la commune de Saint-Véran, la plus élevée de l'Europe, le seigle, dégagé de la neige, pointille et commence à végéter. Il est des lieux où l'on sème dès le mois de juillet, et où l'on ne récolte qu'en septembre de l'année suivante. Si le champ a été couvert d'une avalanche on ne peut en recueillir le grain que deux ans après la semaille. Qu'on se figure comme les travaux s'accroissent, et quel peu de repos goûte le cul-

tivateur, lorsqu'il doit en trois ou quatre mois préparer le terrain, l'ensemencer, y moissonner. Dans les lieux en pente, on transporte la terre, du bas en haut du champ, ainsi que le fumier, dans des brouettes, sur des civières, à dos d'homme ou de mulet, et l'on pratique des murs de soutènement pour prévenir l'éboulement du sol. Oserai-je dire qu'on a vu quelquefois la femme tenir avec ses deux mains, fortement serrées, une corde qui passe par-dessus ses épaules et s'attache à la charrue; le joug est appuyé sur sa poitrine, elle suit les pas de l'ânesse qui est attelée de l'autre côté, tandis que le mari tient le soc de l'araire, semblable à l'ancienne charrue des Grecs! On a vu la femme briser la motte de terre avec ses enfans, la herser à l'aide d'un trident, unir le sol au moyen d'un rateau, porter la hotte de fumier dans les lieux escarpés où la bête de somme ne pouvait atteindre, ou bien être louée à un voisin pour quelques jours de labourage, et à charge d'échange en cas de besoin. Que diraient d'un pareil sort les disciples du père Enfantin, les éloquens *compagnons de la femme*?

Dans les vallées briançonnaises, aussi pittoresque que celles de la Suisse, les champs sont soignés comme les jardins aux environs de Paris, comme les vignobles de la Côte-d'Or; ils sont si petits, la population est si forte et si laborieuse, qu'on n'y voit pas de jachère. Mais l'hiver, sur leurs montagnes, on place de grands jalons le long des chemins pour guider le voyageur; en temps de guerre on y durcit la neige avec du ramassis, et lorsqu'elle se fond, soit naturellement, soit en y semant de la terre, au défaut de poussière de charbon, soit par un trou, on ouvre le passage jusqu'au sol; on traverse les cols des montagnes, même les rues de Briançon, sur la neige, avec des raquettes ayant la forme du pied, mais un peu

plus ovales ; elles sont en bois, avec des traverses en ficelle ou en osier, que soutiennent des clous ou des chevilles de bois. Pour aller sur la glace, on attache sur le coude-pied, avec une courroie ou une corde, des agrafes en fer de la longueur de la semelle du soulier près du talon ; on s'en sert pour aller, dans ce temps-là, à la chasse des lièvres, qu'on abat à coup de bâton. Les portefaix de Briançon ont alors des crampons pour fixer aux talons comme on en met aux pieds des chevaux.

On a souvent adossé les villages des Hautes-Alpes aux rochers, afin de les garantir du nord, et peut-être de l'attaque des seigneurs. On ne regarde guère ces villages que comme devant avoir une existence de vingt-cinq ans, parce que les maisons y sont généralement couvertes en chaume ; une partie a cependant un toit de mélèze dans le Briançonnais, d'ardoises dans l'Embrunais, de tuiles dans le Gapençais ; on donne des primes pour encourager ces deux derniers genres de couvertures.

L'agriculture a vécu de routine, jusqu'à la révolution de 1789, et même jusqu'à la création de la société d'émulation, que l'auteur de cet article avait initiée dans ses vues de bien public, et que le souffle de la restauration a renversée. Cependant, c'est à des époques reculées qu'il faut renvoyer deux grandes améliorations : presque tous les canaux du Briançonnais remontent aux treizième et quatorzième siècles ; la construction des digues et la mise en valeur des graviers reconquis sur le territoire leur est postérieure.

La nature resserrée dans les gorges étroites des montagnes n'accorde aux habitans qu'une nourriture frugale et parcimonieuse, tandis que les hommes et les animaux y ont un appétit vorace. Dans le canton de La Grave, on se chauffe et on fait sa cuisine avec la bouze de

vache séchée au soleil, de même que dans les gouvernements méridionaux de la Russie et dans l'intérieur du Delta. Ailleurs, la paysanne, voulant qu'on soit content de son repas, quitte son champ, ramasse chemin faisant des broussailles dans son tablier, les jette sur le foyer, y passe une allumette, après avoir suspendu à la crémaille une marmite de fer, remplie d'eau, et que la fumée enveloppe: la femme va cueillir dans son étroit jardin des poireaux, ordinairement réservés pour l'hiver, jette du sel et du beurre dans la marmite, taille la soupe, y verse son bouillon, auquel elle joint de l'huile, si le beurre lui a manqué, et appelle ses convives. Les paysans, qui allaient étudier à l'ancien collège d'Embrun, y arrivaient à l'entrée de la mauvaise saison, sur l'âne ou le mulet qui portait leur mince bagage et leur pain pour six mois; ce pain, ils le trempaient, deux fois par jour, dans une soupe assez semblable à celle de Rumfort; le lit et la table leur coûtaient 3 francs par mois; à Pâques, ils allaient rechercher des provisions jusqu'en septembre.

On a, depuis longues années, fait dans les Hautes-Alpes du pain de pommes de terre; mais, de temps immémorial, on y cuit, dans plusieurs cantons, le pain de seigle pour quinze à dix-huit mois; il se garde, parce que le grain, venu en un terrain léger et dévoré par les chaleurs de l'été, a perdu son humidité; d'ailleurs, pour qu'il ne se moisisse pas, on y met beaucoup de levain, et on laisse lever la pâte pendant vingt-quatre heures. Divisé par tranches et morceaux, le pain passe une seconde fois au four, puis on le dépose en un lieu sec. Veut-on le manger, on le place sur une planche où est attaché un anneau de fer, dans lequel on engage la pointe d'un *taroniro*, instrument duquel on se sert pour le découper; ou, s'il

n'est pas trop vieux, on le casse avec le poing et on le réduit presque en poussière. Frais, il est pesant, noir, d'un goût douceâtre et sucré. Lorsque, à Briançon, on fait un marché avec des gens de La Grave, on se réserve toujours un pain. S'il est conservé, une livre en nourrit autant que quatre de celui de boulanger. Il est vrai qu'on le fait ordinairement bouillir avec cinq ou six fois son poids de pommes de terre, assaisonnées avec une ou deux écuellées de lait. Si c'est le seul mets de la journée, on le réitère jusqu'à quatre fois.

Les usages que je viens de décrire se retrouvent, soit sur plusieurs points de la France, soit chez divers peuples. Ainsi l'on se sert de raquettes et d'agrafes, et l'on durcit la neige avec un rouleau, en Laponie et dans le Jura. Les Lapons écartent la neige avec des triangles; ils désignent, en hiver, le chemin par des branches d'arbres. Au Canada, et jusqu'à la baie d'Hudson, on marche sur la neige avec des morceaux ou planchettes de bois, attachés avec des courroies. On brûle de la bouze de vache dans l'Inde, sur les bords du Missouri et dans les plaines dépourvues de bois, qui s'étendent jusqu'à la grande chaîne des montagnes Rocheuses. On en brûle en Westphalie, même dans notre Beauce et notre pays Chartrain. En Suède et en Norwège, on cuit du pain aussi mince que la galette, pour un an ou dix-huit mois; il est de seigle ou d'orge, et fort noir. Dans toute l'Amérique du nord, où l'on fait le commerce de fourrures, jusqu'à l'océan Pacifique, on compose, de la farine de maïs, mélangée avec du poisson salé et séché au soleil, une pâte qu'on y sèche également et qui sert de provision pendant six mois.

Je pourrais décrire un grand nombre d'usages, signaler des traces de l'âge d'or et une foule de belles ac-

tions, donner tous les détails qui concernent l'émigration périodique d'une partie des habitans ; mais j'excéderais par trop les bornes d'un article. Je dirai seulement que si, en hiver, la nécessité force les hommes à émigrer, comme les oiseaux voyageurs, lorsque l'instinct rappelle ceux-ci, des souvenirs plus doux, les affections domestiques, l'amour de la patrie, ont ramené ceux-là ; après avoir porté la balle, on a un cheval, ensuite une petite boutique, quelquefois un gros magasin ; mais d'Italie, d'Espagne, d'Amérique, on revient dans ses montagnes chéries, acheter une propriété, s'y marier, et y mourir entre les bras de ses enfans.

J.-C.-F. LADoucETTE.